



**ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION
D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL À
MONSIEUR CHRISTOPHE PLASSARD
Conseiller Municipal,
Député de la 5^{ème} Circonscription
pour le samedi 9 septembre 2023**

n°23.1819

Le Maire de la Ville de ROYAN,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRÊTÉ

Article 1 : Délégation est donnée le samedi 9 septembre 2023 à Monsieur Christophe PLASSARD, Conseiller Municipal et Député de la 5^{ème} Circonscription, pour exercer les fonctions d'officier d'Etat Civil (*mariage de Charline PAGE et Baptiste GUEGUEN*).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 août 2023

Fait à ROYAN, le 3 août 2023
Le Maire,



Patrick MARENGO